

Réf: Dossier 481824

Avis de constitution

SOCIETE « GNILFANGUI » en abrégé « GN »

Siège Abidjan, Cocody, Angré, cité Fandasso, Lot
4510, Ilot 361

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/01/2026, et enregistrés le 23/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GNILFANGUI » en abrégé « GN »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Réalisation de travaux de plomberie et de peinture ;

- Tous travaux de rénovation ;
- Commerce général.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 200,000 F CFA divisé en (40.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 40 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Angré, cité Fandasso, Lot

4510, Ilot 361

Dirigeant(s) M TRAORE DRAMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01450 du 03/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°07403/GTCA/RC/2026 du 03/02/2026

